



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E198490

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2026

ÉDITÉ LE

16/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 913 266 680 00010

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5837653-0

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H95526B8631000/003 190694/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H95526B8631000/003 190694/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : F.G.R

4 IMPASSE DES CORDONNIERS
ZA DE LA FONTERIE
53810 CHANGE

Téléphone : 02 43 56 51 80

Fax : 02 43 56 51 80

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@fgreaute.fr

Responsabilité légale :

GAZENGL NICOLAS CO-GÉRANT / FONTAINE RODRIGUE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	05/12/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/10/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/10/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/05/2022
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	05/10/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	09/05/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/05/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/05/2022
o Ventilation mécanique	05/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.